



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ, DE LA JUSTICE ET DU SPORT  
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

### Aux organes consultés selon liste annexée

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ, DE LA JUSTICE  
ET DU SPORT DSJS  
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion SJSD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03  
[www.fr.ch/dsjs](http://www.fr.ch/dsjs)

Réf: RC/MiM  
T direct: +41 26 305 14 03  
Courriel: [dsjs@fr.ch](mailto:dsjs@fr.ch)

Fribourg, le 5 septembre 2025

### **Consultation relative au Règlement sur la protection de la population (RProtPop)**

Madame, Monsieur,

La nouvelle loi sur la protection de la population (LProtPop ; RSF 52.2), adoptée par le Grand Conseil le 18 décembre 2024, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Le règlement sur la protection de la population (RProtPop) s'inscrit ainsi dans le prolongement de la loi et contient les dispositions d'exécution. Le règlement abroge en outre trois ordonnances, à savoir l'ordonnance sur la formation et les exercices des organes de la protection de la population (RSF 52.22), l'ordonnance sur la coordination et la collaboration dans le domaine de la protection de la population – analyse des risques et prévention (RSF 52.23) et l'ordonnance sur la communication en cas d'événement extraordinaire (RSF 52.24). Il engendre également une adaptation du règlement sur la protection civile (RPCi ; RSF 52.11).

Vous trouverez en annexe le projet de règlement et son commentaire. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat à l'adresse [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Nous vous serions reconnaissant de prendre formellement position sur cet avant-projet et vous prions d'adresser votre réponse **jusqu'au 28 novembre 2025** sous forme électronique à l'adresse [dsjs@fr.ch](mailto:dsjs@fr.ch).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Romain Collaud  
Conseiller d'Etat

**Annexes mentionnées**